



## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

ICP Building Solutions Group (CAN)

Version Num: 5.8

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: 02/03/2020

Date d'impression: 02/03/2020

S.GHS.CAN.FR

### SECTION 1 IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

Nom du produit	Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

#### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Insulation Sealer
--	-------------------

#### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	ICP Building Solutions Group (CAN)
Adresse	555 Bay St. North Hamilton, Ontario L8L 1H1 Canada
Téléphone	978-623-9980
Fax	Pas Disponible
Site Internet	www.icpgroup.com
Courriel	Pas Disponible

#### Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Chemtel
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	1-813-248-0585

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Classification	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2A, Cancérogénicité, catégories de danger 1B, Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 3, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
----------------	--

#### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

MENTION D'AVERTISSEMENT	<b>DANGER</b>
-------------------------	---------------

#### Déclaration(s) sur les risques

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

Continued...

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

H350	Peut provoquer le cancer .
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques .
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs**

Sans Objet

**Déclarations de Sécurité: Général**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

**Déclarations de Sécurité: Prévention**

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

**Déclarations de Sécurité: Réponse**

P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir les conseils sur cette étiquette).

**Déclarations de Sécurité: Stockage**

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

**Déclarations de Sécurité: Élimination**

P501	Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation locale
------	---

**SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substances**

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

**Mélanges**

Numéro CAS	%[poids]	Nom
57-55-6	1.14-1.2	<u>poly(oxyde de propène)</u>
7631-86-9	not spec	<u>dioxyde-de-silicium</u>
56709-13-8	0.2	<u>1H,3H,5H-oxazo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol</u>
7320-34-5	0.1	<u>pyrophosphate-de-tétrapotassium</u>
1897-45-6	0.44	<u>chlorothalonil</u>
124-68-5	>0.81	<u>2-amino-2-méthylpropanol</u>
27646-80-6	<0.06	<u>2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol</u>
13463-67-7	6.42-10.7	<u>anatase- (TiO2)</u>
1332-58-7	10.2	<u>Kaolin</u>
64742-52-5	6.46	<u>distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités</u>
25265-77-4	>0.69	<u>acide-isobutyrique -monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol</u>
6846-50-0	<0.01	<u>diisobutryate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène</u>
Pas Disponible	52.8	<u>Non-hazardous ingredient</u>
1314-13-2	1.13	<u>calcines -concentrés-de-mineral-de-zinc</u>

**SECTION 4 PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li> <li>▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li> </ul>

Continued...

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li> </ul>
------------------	---

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter symptomatiquement.

**SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction**

- ▶ Mousse.
- ▶ Poudre chimique sèche.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Incompatibilité au feu</b>	Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
-------------------------------	---

**Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers**

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Combustible.</li> <li>▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.</li> </ul> <p>Les produits de combustion comprennent., dioxyde de carbone (CO2), d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p>

**SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir l'article 8

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Voir section 12

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Eclaboussures Mineures</b>	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer toutes les sources d'allumage.</li> <li>▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.</li> </ul>
<b>Eclaboussures Majeures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faire évacuer le personnel de la zone et se déplacer contre le vent.</li> <li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du risque.</li> </ul> <p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p>

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

**SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Manipulation Sure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.</li> <li>▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.</li> </ul> <p><b>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</b></p>
<b>Autres Données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Conserver dans les containers d'origine.</li> <li>▶ Conserver les containers scellés.</li> </ul>

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Container adapté</b>	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	Eviter une réaction avec des agents oxydants.

**SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)****DONNEES SUR LES INGREDIENTS**

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	poly(oxyde de propène)	1,2-Propylene glycol	50 ppm / 155; 10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	dioxyde-de-silicium	Silica Amorphous: Silica, fume (respirable fraction++)	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	dioxyde-de-silicium	Silica Amorphous: Diatomaceous earth (uncalcined) (inhalable fraction ++)	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	dioxyde-de-silicium	Silica Amorphous: Diatomaceous earth (uncalcined) (respirable fraction ++)	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	dioxyde-de-silicium	Silica Amorphous: Precipitated silica and silica gel	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	dioxyde-de-silicium	Silica Amorphous: Silica, fused (respirable fraction++)	0.1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	dioxyde-de-silicium	Silice, fondue (fraction respirable)	0,1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	dioxyde-de-silicium	Silice amorphe : Terre de diatomées (non calcinée) (fraction inhalable)	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	dioxyde-de-silicium	Silice amorphe : Silice précipitée et gel de silice	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	dioxyde-de-silicium	Silice amorphe : Terre de diatomées (non calcinée) (fraction respirable)	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	dioxyde-de-silicium	Silice, sublimée (fraction respirable)	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica, Amorphous - Diatomaceous earth (uncalcined) Total	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica, Amorphous - Fume, Respirable	1.5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica, Amorphous - Fume Total	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica, Amorphous - Precipitated and gel, Respirable	1.5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica, Amorphous - Precipitated and gel, Total	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica, Amorphous - Diatomaceous earth (uncalcined), Respirable	1.5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica fused	0.1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	dioxyde-de-silicium	Silica fume	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	dioxyde-de-silicium	Silice amorphe, gel	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pr, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	dioxyde-de-silicium	Silice amorphe, fumées de	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pr, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	dioxyde-de-silicium	Silice amorphe, terre diatomée (non calcinée)	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pt, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	dioxyde-de-silicium	Silice amorphe, fondue	0,1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pr, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	anatase- (TiO2)	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: lower respiratory tract irritation
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	anatase- (TiO2)	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	anatase- (TiO2)	Titanium dioxide	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	anatase- (TiO2)	Dioxyde de titane	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	anatase- (TiO2)	Pas Disponible	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: LRT irr
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	anatase- (TiO2)	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(N) - the 8-hour TWA listed in the Table is for the total dust. The substance also has an 8-hour TWA of 3 mg/m <sup>3</sup> for the respirable fraction.
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	anatase- (TiO2)	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: LRT irr
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	anatase- (TiO2)	Titane, dioxyde de	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pt, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	Kaolin	Kaolin	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(See Table 11)
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Kaolin	Kaolin	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: pneumoconiosis. Value is for particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica.
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	Kaolin	Kaolin respirable	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Kaolin	Kaolin (respirable fraction++)	2 mg/m3	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	Kaolin	Kaolin (fraction respirable)	2 mg/m3	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	Kaolin	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Pneumoconiosis
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Kaolin	Kaolin, Respirable	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(E) - the value is for particulate matter containing no asbestos and less than 1% crystalline silica.
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	Kaolin	Kaolin	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Pneumoconiosis
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	Kaolin	Kaolin	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pr, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Oil mist - mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: lung. As sampled by method that does not collect vapor.
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Brouillard d'huile, minéral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Pas Disponible	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Oil mist - mineral, severely refined	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Oil mist - mineral, mildly refined	0.2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Continued...

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

	hydrotraités					
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Mineral oil, excluding metal working fluids - Pure, highly and severely refined	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Mineral oil, excluding metal working fluids - Poorly and mildly refined	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Huile minérale, brouillards d'	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc oxide dust	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(See Table 11)
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc oxide fume	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc oxide	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: metal fume fever
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc oxide, respirable	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc oxide, fume and dust (respirable fraction++)	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées autrement : Fraction respirable	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Pas Disponible	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV® Basis: Metal fume fever
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc oxide, Respirable	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc oxide	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV® Basis: Metal fume fever
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS)	10; 3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc, oxyde de: Fumées	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	calcines,- concentrés- de-minerai-de-zinc	Zinc, oxyde de: Poussières	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pt, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.

## LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
poly(oxyde de propène)	Polypropylene glycols	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
poly(oxyde de propène)	Propylene glycol; (1,2-Propanediol)	30 mg/m3	1,300 mg/m3	7,900 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica gel, amorphous synthetic	18 mg/m3	200 mg/m3	1,200 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica, amorphous fumed	18 mg/m3	100 mg/m3	630 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Siloxanes and silicones, dimethyl, reaction products with silica; (Hydrophobic silicon dioxide, amorphous)	120 mg/m3	1,300 mg/m3	7,900 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica, amorphous fume	45 mg/m3	500 mg/m3	3,000 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica amorphous hydrated	18 mg/m3	220 mg/m3	1,300 mg/m3
pyrophosphate- de-tétrapotassium	Potassium pyrophosphate; (Tetrapotassium diphosphate)	61 mg/m3	680 mg/m3	1,200 mg/m3
chlorothalonil	Chlorothalonil; (Tetrachloroisophthalonitrile)	0.13 mg/m3	1.4 mg/m3	8.6 mg/m3
2-amino-2-méthylpropanol	Isobutanol-2-amine	17 mg/m3	190 mg/m3	570 mg/m3

Continued...

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

anatase- (TiO2)	Titanium oxide; (Titanium dioxide)	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Distillates (petroleum) hydrotreated heavy naphthenic	140 mg/m3	1,500 mg/m3	8,900 mg/m3
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	Trimethyl-1,3-pentanediol monoisobutyrate, 2,2,4-; (Texanol)	13 mg/m3	140 mg/m3	840 mg/m3
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide	10 mg/m3	15 mg/m3	2,500 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
poly(oxyde de propène)	Pas Disponible	Pas Disponible
dioxyde-de-silicium	3,000 mg/m3	Pas Disponible
1H,3H,5H-oxazolo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol	Pas Disponible	Pas Disponible
pyrophosphate-de-tétrapotassium	Pas Disponible	Pas Disponible
chlorothalonil	Pas Disponible	Pas Disponible
2-amino-2-méthylpropanol	Pas Disponible	Pas Disponible
2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol	Pas Disponible	Pas Disponible
anatase- (TiO2)	5,000 mg/m3	Pas Disponible
Kaolin	Pas Disponible	Pas Disponible
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	2,500 mg/m3	Pas Disponible
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	Pas Disponible	Pas Disponible
diisobutyrate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	Pas Disponible	Pas Disponible
Non-hazardous ingredient	Pas Disponible	Pas Disponible
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	500 mg/m3	Pas Disponible

## BANDING D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
1H,3H,5H-oxazolo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
pyrophosphate-de-tétrapotassium	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
chlorothalonil	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
2-amino-2-méthylpropanol	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
diisobutyrate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	E	≤ 0.1 ppm

## Notes:

bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

## Contrôles de l'exposition

<b>Contrôle d'ingénierie approprié</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les employés exposés à des cancérigènes humains confirmés doivent être autorisés à faire ainsi par leur employeur et travailler dans une zone régulée.</li> <li>Le travail devait être réalisé dans un système isolé tel que "boîte à gants".</li> </ul>
<b>Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>Masque chimique.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p><b>NOTE:</b> Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau. Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p>
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les employés travaillant avec des cancérigènes humains confirmés devraient être pourvus de, et exiger de porter des vêtements de protection propres du corps entier (tabliers, bleus de travail ou chemises à manche longues et pantalons), des sur-chaussures et des gants avant d'entrer dans une zone régulée.</li> <li>▶ Les employés engagés dans des opérations de manipulation impliquant des cancérigènes devraient être pourvus de, et exiger de porter un respirateur de type filtre couvrant tout le visage avec des filtres pour les poussières, fumées et vapeurs ou des cartouches de purification d'air.</li> <li>▶ Avant chaque sortie d'une zone contenant un cancérigène confirmé, les employés devraient être exigés de retirer et laisser des vêtements et équipement de protection à point de sortie et, à la dernière sortie du jour, de placer les vêtements et équipements utilisés dans des containers étanches au point de sortie pour une décontamination ou une élimination. Les contenus de tels containers étanches doivent être identifiés par des étiquettes adéquates.</li> <li>▶ Tenue complète.</li> <li>▶ Tablier en P.V.C.</li> </ul>
---------------------------	---

**Protection respiratoire**

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

**SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Pas Disponible		
<b>État Physique</b>	liquide	<b>Densité relative (Water = 1)</b>	Pas Disponible
<b>Odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	8.5	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Viscosité (cSt)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Poids Moléculaire (g/mol)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'éclair (°C)</b>	Pas Disponible	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas Disponible	<b>La tension de surface (dyn/cm or mN/m)</b>	Pas Disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	Pas Disponible	<b>Composé volatil (%vol)</b>	Pas Disponible
<b>Pression de vapeur (kPa)</b>	Pas Disponible	<b>Groupe du Gaz</b>	Pas Disponible
<b>hydrosolubilité</b>	Immiscible	<b>pH en solution (1%)</b>	Pas Disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Pas Disponible	<b>VOC g/L</b>	Pas Disponible

**SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Réactivité</b>	Voir section 7
<b>Stabilité chimique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> </ul>
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Voir section 7
<b>Conditions à éviter</b>	Voir section 7
<b>Matières incompatibles</b>	Voir section 7
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Voir Section 5

**SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Inhalé</b>	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.
<b>Ingestion</b>	Le produit <b>N'A PAS ETE</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains.
<b>Contact avec la peau</b>	Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques

Continued...

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

	avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. Le liquide peut être miscible dans les graisses ou les huiles et peut dégraisser la peau, produisant une réaction cutanée décrite comme dermatite de contact non-allergique. Il est peu probable que le produit produit une dermatite irritante comme décrite dans les Directives CE.	
<b>Yeux</b>	Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.	
<b>Chronique</b>	Des preuves importantes existent qui montrent que la substance peut engendrer des effets mutagènes irréversibles mais non mortel à la suite d'une unique exposition. Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire. Sur la base, principalement, d'expérimentations animales, le produit peut être considéré comme cancérigène pour les humains. Il y a suffisamment de preuve pour étayer une forte présomption qu'une exposition du produit sur un humain puisse engendrer un cancer sur la base de : - études animales appropriées à long terme, - d'autres informations pertinentes. Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes.	
<b>Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380</b>	<b>TOXICITÉ</b> Pas Disponible	<b>IRRITATION</b> Pas Disponible
<b>poly(oxyde de propène)</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (lapin) LD50: 11890 mg/kg <sup>[2]</sup> Inhalatoire (rat) LC50: >44.9 mg/l/4h <sup>[2]</sup> Orale (rat) LD 50: 20000 mg/kg <sup>[2]</sup>	<b>IRRITATION</b> Eye (rabbit): 100 mg - mild Eye (rabbit): 500 mg/24h - mild Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup> Skin(human):104 mg/3d Intermit Mod Skin(human):500 mg/7days mild Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>dioxyde-de-silicium</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (lapin) LD50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup> Inhalatoire (rat) LC50: >0.139 mg/l/14h* <sup>[2]</sup> [Grace] <sup>[2]</sup> Orale (rat) LD 50: 3160 mg/kg <sup>[2]</sup>	<b>IRRITATION</b> Eye (rabbit): non-irritating * Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup> Skin (rabbit): non-irritating * Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>1H,3H,5H-oxazolo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg <sup>[2]</sup> Orale (rat) LD 50: 2950 mg/kg <sup>[2]</sup>	<b>IRRITATION</b> Pas Disponible
<b>pyrophosphate-de-tétrapotassium</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup> Orale (rat) LD 50: >300-2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	<b>IRRITATION</b> Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup> Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>
<b>chlorothalonil</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (rat) LD50: >2500 mg/kg <sup>[2]</sup> Inhalatoire (rat) LC50: 0.0775 mg/l/1h <sup>[2]</sup> Orale (rat) LD 50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup>	<b>IRRITATION</b> Pas Disponible
<b>2-amino-2-méthylpropanol</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg <sup>[2]</sup> Orale (rat) LD 50: 2900 mg/kg <sup>[2]</sup>	<b>IRRITATION</b> Pas Disponible
<b>2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol</b>	<b>TOXICITÉ</b> Pas Disponible	<b>IRRITATION</b> Pas Disponible
<b>anatase- (TiO2)</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (hamster) LD50: >=10000 mg/kg <sup>[2]</sup> Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	<b>IRRITATION</b> Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup> Skin (human): 0.3 mg /3D (int)-mild * Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>Kaolin</b>	<b>TOXICITÉ</b> Pas Disponible	<b>IRRITATION</b> Pas Disponible
<b>distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités</b>	<b>TOXICITÉ</b> Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg <sup>[2]</sup> Inhalatoire (rat) LC50: >5.3 mg/l/4 h <sup>[1]</sup>	<b>IRRITATION</b> Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup> Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

	Orale (rat) LD 50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup>	
<b>acide-isobutyrique,- monoester-avec-2,2,4- triméthylpentane-1,3-diol</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: >15200 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eyes - Moderate irritant *
	Inhalatoire (rat) LC50: >5.325 mg/l/6h <sup>[2]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) LD 50: 3200 mg/kg <sup>[2]</sup>	Skin - Slight irritant *
		Skin (rabbit): mild ***
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>diisobutyrate-de-1-isopropyl- 2,2-diméthyltriméthylène</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Eye (rabbit): very slight**
	Inhalatoire (rat) LC50: >7.95 mg/l/6h*** <sup>[2]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Skin (guinea pig): 5000mg/kg-mild
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>Non-hazardous ingredient</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>calcines,-concentrés- de-minerai-de-zinc</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Eye (rabbit) : 500 mg/24 h - mild
	Inhalatoire (rat) LC50: >1.79 mg/l/4 h <sup>[1]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) LD 50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Skin (rabbit) : 500 mg/24 h- mild
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

<b>DIOXYDE-DE-SILICIUM</b>	Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains. Les preuves de cancérogénéité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.
<b>ANATASE- (TiO2)</b>	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
<b>DISTILLATS NAPHTÉNIQUES LOURDS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS</b>	Les produits inclus dans la catégorie Huiles de base lubrifiantes sont liés à la fois en termes de procédé et d'un point de vue physico-chimique. La toxicité potentielle d'un distillat d'huile en particulier est inversement liée à l'intensité ou l'étendue du traitement dont a fait l'objet l'huile, car : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les effets indésirables de ces produits sont associés à des composants indésirables, et</li> <li>▶ Les niveaux des composants indésirables sont inversement liés au degré de traitement ;</li> <li>▶ Les distillats d'huile qui font l'objet d'un même traitement en intensité ou étendue auront la même toxicité ;</li> <li>▶ La toxicité potentielle des résidus d'huile est indépendante du degré de traitement de l'huile.</li> <li>▶ La toxicité sur la reproduction et pour le développement prénatal du distillat d'huile est inversement proportionnelle au degré de traitement.</li> </ul> Les distillats d'huile non ou moyennement raffinés contiennent les plus forts taux de composants indésirables, connaissent la plus grande variation de molécules d'hydrocarbures et ont montré la plus forte activité susceptible de causer le cancer et des mutations. Les distillats d'huile hautement et fortement raffinés sont produits à partir d'huiles non ou peu raffinés en enlevant ou transformant les ingrédients indésirables. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillures et un épaississement de la peau. <b>AVERTISSEMENT :</b> Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 1 : CANCÉRIGÈNES POUR LES HUMAINS.
<b>ACIDE-ISOBUTYRIQUE,- MONOESTER-AVEC-2,2,4- TRIMÉTHYLPENTANE- 1,3-DIOL</b>	Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
<b>Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380 &amp; ANATASE- (TiO2)</b>	Une exposition au produit peut engendrer un risque possible d'effets irréversibles. Le produit peut provoquer des effets mutagènes chez l'homme.
<b>Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380 &amp; 1H,3H,5H- OXAZOLO[3,4-C]OXAZOLE- 7A(7H)-MÉTHANOL &amp; CHLOROTHALONIL</b>	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaire ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczèmes de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé.
<b>POLY(OXYDE DE PROPÈNE) &amp; ANATASE- (TiO2) &amp; ACIDE- ISOBUTYRIQUE,- MONOESTER-AVEC-2,2,4- TRIMÉTHYLPENTANE- 1,3-DIOL &amp; DIISOBUTYRATE- DE-1-ISOPROPYL- 2,2-DIMÉTHYLTRIMÉTHYLÈNE &amp; CALCINES,-CONCENTRÉS- DE-MINERAI-DE-ZINC</b>	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillures et un épaississement de la peau.
<b>1H,3H,5H-OXAZOLO[3,4- C]OXAZOLE-7A(7H)- MÉTHANOL &amp; PYROPHOSPHATE- DE-TÉTRAPOTASSIUM &amp;</b>	Les symptômes de type asthmatique peuvent se prolonger pendant des mois, voire des années, même après la fin de l'exposition au produit. Cela peut être dû à un antécédent non-allergique désigné comme le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes qui peut faire son apparition suite à une exposition à des composés hautement irritants présents en concentrations élevées. Les principaux critères qui permettent de diagnostiquer ce syndrome sont notamment l'absence d'antécédent respiratoire chez un individu non atopique, accompagnée d'une survenue soudaine de symptômes de type asthmatique persistants quelques minutes ou quelques heures après une exposition avérée au

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

CHLOROTHALONIL & ANATASE- (TiO2)	produit irritant.		
CHLOROTHALONIL & ANATASE- (TiO2)	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.		
2-(METHYLAMINO)-2-METHYL-1-PROPANOL & ANATASE- (TiO2) & KAOLIN & DISTILLATS NAPHTÉNIQUES LOURDS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS	Aucune donnée toxicologique MéthodeS aiguë identifiée dans la littérature.		
toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✓
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✓
Mutagenéité	✓	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne rempli pas les critères de classification  
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Toxicité

Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
poly(oxyde de propène)	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>10-mg/L	2
	EC50	48	crustacés	43-500mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	19-mg/L	2
dioxyde-de-silicium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	1-289.09mg/L	2
	EC50	48	crustacés	ca.7600mg/L	1
	EC50	72	Pas Disponible	440mg/L	1
1H,3H,5H-oxazolo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	28073.682mg/L	3
	EC50	96	Pas Disponible	503.941mg/L	3
	LC50	96	Poisson	7479.033mg/L	3
pyrophosphate-de-tétrapotassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>100mg/L	2
	EC50	48	crustacés	>100mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	>100mg/L	2
chlorothalonil	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	0.0076mg/L	4
	EC50	48	crustacés	0.0066475mg/L	4
	EC50	72	Pas Disponible	0.0068mg/L	4
	BCF	336	Pas Disponible	0.02mg/L	4
2-amino-2-méthylpropanol	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	=100mg/L	1
	EC50	48	crustacés	=193mg/L	1
	EC50	96	Pas Disponible	52.872mg/L	3
NOEC	48	crustacés	100mg/L	2	

Continued...

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
anatase- (TiO2)	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>1-mg/L	2
	EC50	48	crustacés	>1-mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	5.83mg/L	4
	NOEC	336	Poisson	0.089mg/L	4
Kaolin	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>100mg/L	2
	EC50	48	crustacés	>10-mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	>1000mg/L	1
	NOEC	504	crustacés	>1mg/L	1
acide-isobutyrique,- monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	9.552mg/L	3
	EC50	48	crustacés	>19mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	0.789mg/L	3
	NOEC	72	Pas Disponible	2mg/L	2
diisobutyrate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	1.203mg/L	3
	EC50	48	crustacés	>1.46mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	0.107mg/L	3
	NOEC	504	crustacés	0.7mg/L	2
Non-hazardous ingredient	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	0.001-0.58mg/L	2
	EC50	48	crustacés	0.001-0.014mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	0.037mg/L	2
	BCF	336	Poisson	4376.673mg/L	4
NOEC	72	Pas Disponible	0.00008138mg/L	2	

**Légende:** Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

#### Persistence et dégradabilité

Composant	Persistence: Eau/Sol	Persistence: Air
poly(oxyde de propène)	BAS	BAS
dioxyde-de-silicium	BAS	BAS
1H,3H,5H-oxazolo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol	HAUT	HAUT
chlorothalonil	HAUT	HAUT
2-amino-2-méthylpropanol	BAS	BAS
anatase- (TiO2)	HAUT	HAUT
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	BAS	BAS
diisobutyrate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	HAUT	HAUT

Continued...

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

**Potentiel de bioaccumulation**

Composant	Bioaccumulation
poly(oxyde de propène)	BAS (BCF = 1)
dioxyde-de-silicium	BAS (LogKOW = 0.5294)
1H,3H,5H-oxazolo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol	BAS (LogKOW = -1.5532)
chlorothalonil	BAS (BCF = 125)
2-amino-2-méthylpropanol	BAS (BCF = 330)
anatase- (TiO2)	BAS (BCF = 10)
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	BAS (LogKOW = 2.9966)
diisobutyrate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	BAS (BCF = 1)
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	BAS (BCF = 217)

**Mobilité dans le sol**

Composant	Mobilité
poly(oxyde de propène)	HAUT (KOC = 1)
dioxyde-de-silicium	BAS (KOC = 23.74)
1H,3H,5H-oxazolo[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol	BAS (KOC = 10)
chlorothalonil	BAS (KOC = 2392)
2-amino-2-méthylpropanol	MOYEN (KOC = 2.196)
anatase- (TiO2)	BAS (KOC = 23.74)
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	BAS (KOC = 22.28)
diisobutyrate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	BAS (KOC = 607.5)

**SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination du produit / emballage</b>	<p>Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.</p> <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages.</li> <li>▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement.</li> </ul>
---	---

**SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Étiquettes nécessaires**

<b>Polluant marin</b>	aucun
-----------------------	-------

**Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans Objet

**SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés

**POLY(OXYDE DE PROPÈNE) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP

OMI catégorisation provisoire des substances liquides - Liste 3: (Commerce-nommé) des mélanges contenant au moins 99% en poids de composants déjà évalués par l'OMI, présentant des risques de sécurité

OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac

OMI MARPOL 73/78 (annexe II) - Liste des autres substances liquides

OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales

OMI Recueil IBC Chapitre 18: Liste des produits auxquels le code ne s'applique pas  
Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)**DIOXYDE-DE-SILICIUM EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle

Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest

Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada Non Liste Intérieure des Substances (LIS)

GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air

**1H,3H,5H-OXAZOLO[3,4-C]OXAZOLE-7A(7H)-MÉTHANOL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 1

Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 3

Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)

Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses

**PYROPHOSPHATE-DE-TÉTRAPOTASSIUM EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 1

Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 3

Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)

GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP

Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses

Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

**CHLOROTHALONIL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses

Canada - Saskatchewan Règlement sur la santé et la sécurité au travail - désignées substances chimiques

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 1

Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 3

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses

**2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP

OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac

OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales

Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

**2-(METHYLAMINO)-2-METHYL-1-PROPANOL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Sans Objet

**ANATASE- (TiO2) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle

Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle

Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta

Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest

Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada Non Liste Intérieure des Substances (LIS)

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac

OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air

**KAOLIN EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle  
 Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta  
 Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest  
 Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination  
 Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
 Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)  
 GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP  
 Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)  
 OMI Recueil IBC Chapitre 18: Liste des produits auxquels le code ne s'applique pas  
 Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants  
 Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)  
 Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air

**DISTILLATS NAPHTÉNIQUES LOURDS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC  
 Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle  
 Canada - Île du Prince Édouard Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes  
 Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta  
 Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest  
 Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Saskatchewan Règlement sur la santé et la sécurité au travail - désignées substances chimiques

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination  
 Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants  
 Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
 Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)  
 Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 1: Cancérogène pour l'homme  
 Liste internationale FOSFA des cargaisons précédentes immédiates interdites  
 OMI catégorisation provisoire des substances liquides - Liste 2: polluants que des mélanges contenant au moins 99% en poids de composants déjà évalués par l'OMI  
 Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants  
 Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air

**ACIDE-ISOBUTYRIQUE,-MONOESTER-AVEC-2,2,4-TRIMÉTHYLPENTANE-1,3-DIOL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
 Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)  
 GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP

OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac  
 OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales  
 Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

**DIISOBUTYRATE-DE-1-ISOPROPYL-2,2-DIMÉTHYLTRIMÉTHYLÈNE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
 Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)  
 GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP

OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac  
 OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales

**NON-HAZARDOUS INGREDIENT EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Sans Objet

**CALCINES,-CONCENTRÉS-DE-MINÉRAI-DE-ZINC EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses  
 Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle  
 Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta  
 Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest  
 Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle  
 Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination  
 Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
 Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)  
 Canada Non Liste Intérieure des Substances (LIS)  
 Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 1  
 Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 3  
 Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)  
 Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses  
 Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)  
 Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air

**état de l'inventaire national**

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Non (2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol)
Canada - DSL	Non (2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol)
Canada - NDSL	Non (chlorothalonil; 2-amino-2-méthylpropanol; Kaolin; poly(oxyde de propène); distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités; 2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol; diisobutyrate-de-1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène; pyrophosphate-de-tétrapotassium; acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol; 1H,3H,5H-oxazole[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol)
Japon - ENCS	Non (Kaolin; pyrophosphate-de-tétrapotassium; 1H,3H,5H-oxazole[3,4-c]oxazole-7a(7H)-méthanol)
Corée - KECI	Non (2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol)
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Non (2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol)
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol; pyrophosphate-de-tétrapotassium)
Vietnam - NCI	Oui

## Fiberlock IAQ 8000 Sealant White 8380

Russie - ARIPS	Non (chlorothalonil; 2-(méthylamino)-2-méthyl-1-propanol)
<b>Légende:</b>	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

**SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**

<b>date de révision</b>	02/03/2020
<b>date initiale</b>	08/17/2017

**Résumé de la version SDS**

Version	Date de revision	Sections mises à jour
4.8.1.1.1	02/03/2020	la santé aiguë (oeil), la santé aiguë (la peau), la santé aiguë (avaler), Santé chronique, Classification, Disposition, écologique, Norme d'exposition, Pompier (média d'extinction), Pompier (incendie / risque d'explosion), Pompier (lutte contre l'incendie), Pompier (incompatibilité incendie), premiers soins (oeil), procédure de traitement, Ingrédients, Protection individuelle (respirateurs), Déversement (mineur), stockage (incompatibilité de stockage), stockage (exigence de stockage), stockage (récipient approprié)

**autres informations**

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

**Définitions et abréviations**

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps  
 PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme  
 IARC : Centre international de recherche sur le cancer  
 ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux  
 STEL : Limite d'exposition à court terme  
 TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire  
 IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé  
 FSO : Facteur de sécurité olfactive  
 DSENO : Dose sans effet nocif observé  
 DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé  
 TLV : Valeur limite seuil  
 LOD : Limite de détection  
 OTV : Valeur de seuil olfactif  
 FBC : Facteurs de bioconcentration  
 IBE : Indice biologique d'exposition

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.